



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Clarification : sélection prestataire cantine

Suite à certaines questions qui sont parvenues au CA concernant le point 3-4 de l'agenda du CA du 24/11, nous souhaitons donner de plus amples informations sur la sélection du prestataire cantine.

La commission Ressources Humaines (R.H) s'est réunie le 22/11 pour étudier les dossiers de deux prestataires cantine qui avaient répondu à un premier appel d'offres. La préférence de la commission est allée vers la société Mama Cuisine en se basant sur la qualité et variété des menus. Ce choix a été communiqué aux membres du comité de gestion lors du CA du 24/11 qui ne l'ont pas validé. Les membres du comité de gestion ont souhaité obtenir un complément d'informations et ont relancé un deuxième appel d'offres, car le premier avait reçu peu de candidatures et des doutes subsistaient sur certains points. Au 2e appel d'offres, trois prestataires ont répondu. La commission R.H s'est alors réunie et, suite à une évaluation objective sur plusieurs critères, a proposé au comité de gestion la société PALOMA. Le comité de gestion a donc validé ce prestataire.

Accra le 26 Janvier 2023

La Présidente de l'APE